Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

24 MAI 2007 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LIV année • N. 18004 **21**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Se pencher sur les problèmes de notre communauté

Claudio Brédy

Depuis quelque semaine sur le Peuple se traîne une discussion totalement interne au Mouvement qui risque de devenir stérile et ennuyante pour nos lecteurs et adhérents qui, au contraire, veulent probablement entendre parler d'autres choses: par exemple de la stratégie politique du Mouvement d'ici aux prochaines élections régionales. Toutefois, je me trouve obligé à mon tour de répliquer en faisant quelque petite considération et précision à l'article de Ugo Voyat (voir dernier numéro du Peuple) sur le contenu de mon éditorial « les promesses maintenues et les méthodes à oublier ». En tout état de cause, j'ai la ferme intention, par la suite, de ne plus revenir sur l'argument en espérant que cela vaudra pour tout le monde :

• il est de toute évidence que mon article ne voulait pas mettre en cause les opinions du vice-président sur la loi électorale qu'il a, comme il le dit, soutenue de manière totalement cohérente même si en position fortement minoritaire; ce que je n'ai pas « digéré » est bien différent et cela, dans mon article, est expliqué très clairement ;

• il est également de toute évidence que mes considérations ne concernaient pas seulement Voyat et son article mais je partais de ce même article pour signaler une situation qui à mon sens dépasse la simple divergence d'opinions et ne peut que nuire à notre Mouvement;

• je me réjouis du fait que le vice-président Voyat affirme de ne pas avoir l'intention de diviser le Mouvement mais de l'unir ; mais alors ne faudrait-il pas dans ce cas employer une approche dialectique et des tons plus mesurés quand on exprime un avis différent ?

• je pense que le fait de parler des comportements reprochables d'autres unionistes n'amoindrit pas ses propres responsabilités. Quant à la logique qu'on m'attribue « Mors tua, vita mea », je rappelle que cette-ci est une locution d'origine médiévale qui signifie: « ta défaite équivaut à ma victoire et donc je te la souhaite sans regret ». Etant donné que je ne suis en guerre avec personne et par conséquent je n'ai aucune « cible », si ce n'est celle pour le bien de l'Union Valdôtaine, je ne me reconnais pas du tout dans cette logique;

• je n'ai jamais parlé de « violence » mais de « virulence », c'est-à-dire d'affirmations qui, comme un virus,

SUITE PAGE 5

Le Ministre Arturo Parisi a signé la cession de la caserne Testafochi

Le ministre de la Défense, Arturo Parisi et le président de la Région autonome Vallée d'Aoste, Luciano Caveri ont signé, le mardi 21 mai dernier, le protocole d'entente qui définit la cession à la Région de la caserne Testafochi d'Aoste, qui sera transformée en campus universitaire. La cérémonie s'est déroulée à Aoste, au château Général Cantore, siège du Centre de Formation des Chasseurs alpins, en la présence, entre autres, des parlementaires valdôtains, du syndic de la commune d'Aoste, Guido Grimod et du commandant, général de division Bruno Petti. L'accord conclut la négociation entamée en 2001 entre la Région autonome Vallée d'Aoste et le Ministère de la défense, qui prévoit, entre autres, l'engagement de la Région pour la

restructuration des casernes Cesare Battisti et Ettore Ramirez, et la modernisation de l'héliport militaire de Pollein. Selon le Ministre Parisi: *«Un an s'est exactement écoulé depuis le vote de confiance au gouvernement et je suis ici pour respecter les engagements pris pour la valorisation du patrimoine de la République et la requalification des structures militaires».* Le protocole signé a continué le Ministre Parisi, «*est important parce que la caserne deviendra un véritable campus universitaire et il y aura par conséquent la possibilité d'attirer et de maintenir les jeunes sur le territoire: cela contribuera à la croissance de la Région». «La ville des Chasseurs alpins* – a observé, de sa part, le président de la région Luciano Caveri – *se transformera en ville des Chasseurs alpins et des étudiants. L'objectif est d'augmenter les étudiants (qui maintenant sont environ 1400 répartis sur cinq Facultés)*

SUITE PAGE 2

Le Fédéralisme fiscal selon Emile Chanoux

Le fédéralisme fiscal est un thème toujours d'actualité: à l'occasion de l'anniversaire de la mort d'Emile Chanoux, l'Assesseur au Budget, aux Finances, à la Programmation et aux Participations régionales Aurelio Marguerettaz, a voulu s'exprimer en rappelant l'importance du sujet en cette période de changement. *«Le fédéralisme fiscal* – a commenté Marguerettaz – *peut être un formidable instrument mis à la disposition des Régions pour arriver à la pleine autonomie financière dans le respect des principes d'équité, de subsidarité et de collaboration loyale.*

Toutefois, le problème en Italie est que chaque acteur veut un fédéralisme fiscal différent par rapport aux autres. Ils pensent tous que le fédéralisme fiscal peut par disposition divine non seulement responsabiliser les collectivités locales mais aussi augmenter et multiplier les ressources disponibles. Pour être efficace et respecter les spécificités des Régions à statut spécial, la réforme doit pouvoir se baser en particulier sur les spécificités des

SUITE PAGE 2

Caveri félicite le Premier Ministre français Fillon

Le 17 mai dernier, le président de la Région, Luciano Caveri, a exprimé ses plus vives félicitations au nouveau Premier Ministre français, François Fillon, nommé dans la matinée par le Président de la République, Nicolas Sarkozy.

« *Je suis convaincu* – dit le président Luciano Caveri – *qu'après l'élection du Président Sarkozy, la présence de Monsieur Fillon à la tête du Gouvernement exprime toute la valeur et les contenus d'un changement générationnel en France.* »

« *J'ai gardé un souvenir très vif* – continue le Président de la Région – *de la première fois où j'ai eu l'occasion de rencontrer Monsieur Fillon, qui était alors ministre de l'Education nationale. C'était au mois de mai 2005, à Saint-Jean-de-Maurienne, dans le cadre d'un débat en vue du référendum français pour la Constitution européenne, auquel nous avions tous deux été invités par notre ami commun, le député savoyard Michel Bouvard.* »

« *J'avais alors énormément apprécié* – conclut le président Caveri – *son ouverture européiste, sa compétence en matière institutionnelle mais aussi son attention à l'égard de quelques-uns des thèmes que j'avais évoqués, tels que l'élargissement de l'Union européenne, la coopération transfrontalière et la particularité des territoires de montagne.* »

Élections communales

Succès pour les listes de l'UV

Arnad

Pierre Bonel, chef de la liste *«Continuité, tradition et progrès»,* a été élu syndic de la commune d'Arnad: Bonel et le candidat à la charge de Vice-syndic Alexandre Cortinovis ont obtenu au total 462 votes en leur faveur contre les 385 voix obtenues par la liste civique «*Arnad, notre pays*» qui proposait comme candidats Liliana Bosc et Franco Challancin. De plus, feront partie du Conseil communal Lorenzo Bertolin, Jean Paul Broglia, Renato Challancin, Augusto Chasseur Vaser, Yury Costabloz, Valentino Favre, René Janin, Ivo Joly et Ylenia Vaser, qui étaient eux aussi candidats pour la liste de l'Union Valdôtaine, et qui travailleront sous le signe de la continuité par rapport au syndic sortant Filippo Deval. L'opposition sera, par contre, également composée, en plus de Bosc et Challancin, par Marco Joly et Renzo Rolland.

Issime

Christian Linty, avec un total de 197 voix en sa faveur, 83 bulletins blancs et 2 nuls a été élu syndic de la commune d'Issime. Linty, qui succède à Emanuela Vassoney, étant l'unique candidat à la charge de premier citoyen, a dépassé les deux quorums nécessaires pour la validité de l'élection qui demandent un afflux de 50% plus un des électeurs et un nombre de votes validés supérieur à 50% des votants. Linty sera aidé dans son travail par le vice-syndic Edoardo Picca et le conseil communal sera composé par les conseillers Silvano Consol, Enrico Giuseppe Montagnard, Massimo Praz, Luisella Valentina Ronc, Lorenzo Ronco, Roberto Ronco, Roberta Storto et Stefano Thedy.

Le Comité Fédéral de l'Union Valdôtaine

AYANT EXAMINÉ les résultats des Elections administratives qui se sont déroulées dans les communes d'Arnad, d'Issime et de Valsavarenche;
EXPRIME sa pleine satisfaction pour le résultat positif obtenu par les listes soutenues par notre Mouvement et par le fait que les trois nouveaux syndics sont inscrits à l'U.V. ;
PRÉSENTE aux nouveaux élus, ainsi qu'à l'ensemble des Conseillers Communaux, ses meilleurs vœux de bon travail pour le bien des collectivités locales respectives;
SOULIGNE encore la confiance dont jouit le Mouvement auprès des différentes instances territoriales et sa capacité d'interpréter les besoins des gens.

Aoste, le 21 mai 2007

Aperçu des décisions du Gouvernement régional : séance du vendredi 18 mai 2007

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a entériné le Plan extraordinaire d'actions environnementales qui devrait concerner 40 travailleurs, mis en chômage technique et en conversion de juillet à octobre 2007, qui réaliseront des travaux de nettoyage et de remise en état du territoire pendant l'été. Ledit plan sera géré par l'Assessorat de l'agriculture et des ressources naturelles.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
La somme de 3 300 euros a été engagée en vue, d'une part, de l'inauguration de l'établissement piscicole régional de Morgex et La Salle dont le siège se trouve à Morgex et, d'autre part, de la structure logistique située au lieu-dit Lac Verney, à La Thuile.
Le Gouvernement a débloqué une enveloppe de 24 500 euros au titre de l'organisation du congrès «Chanousia 110 ans d'Europe : coopération et intégration entre les peuples des Alpes» qui se tiendra à La Thuile et au col du Petit-Saint-Bernard, respectivement jeudi 12 et samedi 14 juillet prochain.
L'Exécutif a approuvé le volet technique du projet préliminaire concernant la seconde phase des travaux d'aménagement environnemental et le mobilier urbain du futur parc public qui sera réalisé sur les espaces verts régionaux de l'avenue des Lanciers d'Aoste et un montant de 110 115 euros a été engagé à cet effet.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES ET POLITIQUES DU TRAVAIL
Conformément à la loi régionale n° 2/2003, l'Exécutif a engagé 330 000 euros en vue de l'organisation des manifestations estivales relatives à l'artisanat traditionnel.

ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a exprimé un avis favorable pour ce qui est du calendrier scolaire 2007/2008.
Par ailleurs, il a octroyé des aides au titre du soutien à la protection, à la conservation et à la valorisation des bourgs en vallée d'Aoste, comme le prévoit la loi régionale n° 30/2005.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Conformément aux dispositions en vigueur à l'échelon régional en matière de prophylaxie et d'assainissement des conditions du bétail, l'Exécutif a entériné les modalités d'utilisation des alpages pour l'été 2007.

TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS
Aux termes de la loi régionale n° 12/1996, le Gouvernement a approuvé le projet préliminaire des travaux d'aménagement hydraulique de la section finale du Comboé, dans les communes de Pollein et de Charvensod ; la somme engagée à ce titre est de 484 393 euros ;
Par ailleurs, il a donné un avis positif sous condition quant à la compatibilité environnementale du projet de reconstruction du chemin rural reliant les hameaux de Degioz et de Pont du Loup, à Valsavarenche, et du projet de construction de la route communale Terre Blanche-Château et du parking souterrain y afférent.
L'Exécutif a également décidé de transmettre au Conseil régional la proposition de projet de loi portant dispositions de réorganisation en matière de logements sociaux, ainsi que modification de la loi régionale n° 33 du 8 octobre 1973 et abrogation de lois et de dispositions régionales.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Au sens de la loi régionale n° 3/2004, une enveloppe globale de 72 200 euros a été débloquée sous forme d'aides en faveur de plusieurs associations sportives pour la réalisation de manifestations et en particulier à la Société des guides de Courmayeur en vue de l'organisation d'une expédition au Kirghizistan.
Le Gouvernement a accordé des prêts à taux bonifié à 7 entreprises touristiques d'accueil suite aux demandes présentées par ces dernières selon la procédure d'instruction d'évaluation, comme le prévoit la loi régionale n° 19/2001.
D'autre part, aux termes de la loi régionale n° 1/2003 et en collaboration avec le Musée des sciences naturelles de Saint-Pierre, l'Exécutif a débloqué la somme de 940 euros pour l'organisation d'initiatives de recyclage professionnel destinées aux guides de la nature.
En outre, il a entériné le projet intitulé « De la Vallée de Klodzko au Val d'Aoste - 4» dont la réalisation a été confiée à la Fondation pour la formation professionnelle dans le domaine touristique de Châtillon.
A cette fin, une dépense de 155 000 euros a été engagée ; elle sera financée grâce au Fonds Social Européen (FSE) et au Fonds de roulement de l'État, Programme Objectif 2 «Emploi 2007/2013».

SUITES DE LA PAGE 1

Le Fédéralisme fiscal selon Emile Chanoux

différents territoires, de montagne en particulier, et sur les principes de stabilité de la finance publique, avec une responsabilisation des différents niveaux de gouvernement, en prévoyant, entre autres, l'introduction d'un système pour favoriser la réalisation d'objectifs». «En ce qui concerne la réalisation du fédéralisme fiscal dans notre Région, - a continué l'Assesseur - *je rappelle qu'un des piliers du statut d'autonomie consiste dans la certitude de ressources financières qui suffisent aux besoins de la communauté valdôtaine. À ce propos, il faut mettre en évidence le coût des services nécessaires pour assurer aux réalités de montagne l'égalité des chances par rapport aux réalités métropolitaines de la plaine. Déjà les signataires de la «Déclaration de Chivasso», et en particulier Emile Chanoux, soutenaient la nécessité d'"un système de taxation des industries qui se trouvent dans les cantons alpins (hydro-électriques, minéralières, touristiques, de transformation, etc.) de façon qu'une partie de leurs bénéfices puisse être redistribuée aux vallées alpines». «De plus, je crois que notre expérience dans la gestion directe des ressources est un exemple utile au modèle fédéraliste et que le système actuel peut accueillir ces instances indispensables pour développer une politique visant au soutien des actions nécessaires pour la tutelle des intérêts de notre communauté. Il faut aussi souligner que la tutelle de notre région aide au maintien des équilibres environnementaux des régions de la plaine». «Je pense* - a conclu l'assesseur Marguerettaz - *que notre attention doit aujourd'hui se concentrer principalement sur la reconnaissance, dans la réforme, de notre spécificité, qui doit aussi se répercuter au niveau fiscal. Comme le rappelait Emile Chanoux dans «Fédéralisme et autonomies», en prenant comme exemple la valeur productive des terrains agricoles, "les impôts pour les Vallées doivent se baser sur des critères très différents de la plaine (...) cette requête des populations alpines n'est pas une situation de privilège, mais une plus grande péréquation fiscale". Cinquante ans de spécificité des régions autonomes ne peuvent pas être effacés d'un coup. Les régions à statut spécial ont évolué, mais elles sont aussi devenues, durant ces dernières années, des systèmes autonomes de gestion publique qui constituent des exemples utiles de référence pour les autres régions».*

Le Ministre Arturo Parisi a signé la cession de la caserne Testafochi

en offrant aussi des espaces plus adéquats». « Le passage - a expliqué Caveri - *sera graduel: dans un an, on devrait arriver à l'approbation de l'Accord de Programme qui permettra de trouver les fonds nécessaires pour la réalisation des travaux. Nous avons, tout de même, déjà réalisé des études de faisabilité afin d'élaborer diverses solutions d'urbanisme et de construction. En deuxième lieu, selon les prévisions de Caveri, «les espaces de la Testafochi pourront être utilisés et animés par les étudiants et les professeurs universitaires dans quatre ou cinq ans, pour un coût général, estimé pour l'opération, d'environ 20 millions d'euros».* Le syndic d'Aoste, Guido Grimod, a commenté positivement la signature de l'accord pour la cession de la caserne Testafochi, parce qu' *«il s'agit d'un acte qui concrétise la volonté des parties d'arriver à un accord important même pour la Ville d'Aoste».* Grimod souhaite, ensuite, «que l'accord de programme soit signé le plus tôt possible afin que l'Université puisse avoir finalement son nouvel emplacement au centre de la ville». Enfin, Grimod a réaffirmé *«la nécessité de revoir du point de vue urbanistique cette zone qui doit devenir un pôle d'attraction comme ce fut le cas pour les casernes».*

TOUSCO srl
Produzione
Commercializzazione
Qualità
Convenienza
Produzione tubi e raccordi in PVC e PE

• edilizia
• acquedotti
• irrigazione
• fognature
• impianti industriali
I tubi sono a norma UNI e marchio I.I.P.
Stabilimento, e vendita ingrosso e ***privato***
zona industriale
11020 **DONNAS** Aosta
☎ **0125 80 65 01 R.A.**
FAX 0125 80 51 18
Punto vendita
via Baio, 10
10013 **BORGOFRANCO D'IVREA** Torino
☎ **0125 75 12 46**

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie « Arti Grafiche DUC »
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 Fax 0165.36 0014

CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Cent ans après, Hergé, le père de Tintin, fait encore rêver le monde entier

Esther Salvato

Georges Rémi est né le 22 mai 1907 à Bruxelles dans une famille modeste de petits employés. Cent ans plus tard, grâce aux aventures de son héros Tintin, il est connu du monde entier sous sa signature d'artiste : Hergé. C'est en 1929 que le dessinateur belge, parallèlement au succès des « comic books » américains, a posé les fondements du rayonnement mondial de la bande dessinée d'expression française, où les différentes écoles de son Pays (en Wallonie et à Bruxelles) se sont particulièrement illustrées. Hergé a fixé une bonne partie des règles de la BD européenne moderne et a été l'un des premiers à utiliser la bulle ; sa façon claire et simple de dessiner et de raconter a marqué au moins trois générations d'artistes. En un siècle, il a vendu plus de 200 millions d'albums à travers le monde, traduits en 69 langues nationales et régionales, ce qui a fait de Tintin le personnage le plus populaire de la bande dessinée mondiale, voire le « seul rival international » du général De Gaulle !

Les inspirations de l'artiste furent multiples. Côté cinéma, Charlie Chaplin et Buster Keaton, ses idoles de jeunesse, lui donnent le goût des gags. Par ailleurs, la découverte du scoutisme, en 1921, est fondamentale pour lui, car les valeurs véhiculées par ce mouvement éducatif (l'amour de la nature, la camaraderie, l'esprit de jeu, la bonne action) lui inspirent ses premiers dessins et sa première bande dessinée : « Les extraordinaires aventures de Totor, chef de patrouille des hannetons », signée avec ses initiales R.G., qui deviendront Hergé, et publiée en 1926 dans la revue des scouts belges.

Or, à cette période, Hergé fait une rencontre qui sera décisive pour sa carrière : l'abbé Norbert Wallez, directeur du journal bruxellois catholique « Le Vingtième Siècle », décide de créer à l'intention des jeunes un supplément, « Le Petit Vingtième », dont il lui confie la responsabilité. C'est dans ce journal que Totor le boyscout devient Tintin le reporter : pour Hergé les reporters, ce sont les grands voyageurs et donc l'élite du journalisme. Inspiré par un livre de Joseph Douillet, consul de Belgique en Russie, le premier voyage de Tintin sera au Pays des soviets. Sans le savoir, le 10 janvier 1929, le jeune reporter part à la conquête du monde ; accompagné de son chien Milou, il va connaître toutes sortes d'aventures auxquelles participent, entre autres, le capitaine Haddock, grand amateur de whisky, le savant distrait Tournesol et les policiers farfelus Dupond(t). Après son deuxième voyage, « Tintin en Amérique », paru en 1931, les aventures de Tintin seront désormais publiées en album par la maison d'éditions Casterman, mais les ventes restent modestes car l'auteur considère encore cette expérience plutôt comme un jeu.

C'est sa rencontre avec Tchang Jong-Ren, un étudiant chinois de l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, qui marque un tournant dans son œuvre : lui dévoilant la civilisation chinoise, elle inspire à Hergé l'album « Le lotus bleu », à partir duquel il accorde beaucoup d'importance à la documentation et aux détails. En effet, dix-neuf ans avant la première mission lunaire (1969), dans l'album « Objectif Lune », suivi de « On a marché sur la Lune », il décrit un voyage sur la Lune avec un réalisme visionnaire. Après la Deuxième Guerre mondiale, l'artiste lance le journal « Tintin » (1946) qui lui vaut en 1948 une reconnaissance internationale. Il fonde ainsi, en 1950, les Studios Hergé, s'entourant d'autres dessinateurs, tels Edgar Pierre Jacobs, le futur créateur de « Blake et Mortimer », ou Jacques Martin. Au cours des années soixante, l'univers d'Hergé sera aussi à l'honneur dans le domaine audiovisuel grâce au succès mondial de deux films, « Le mystère de la toison d'or » (1961) et « Les oranges bleues » (1964), et de deux dessins animés, « Le Temple du Soleil » (1969) et « Le lac aux requins ». Ensuite, prix et hommages se succèdent dans la vie du maître qui mourra en 1983. Surnommé le « Balzac de la bande dessinée » à cause de la riche galerie de ses personnages, ce grand auteur qui a fait vibrer et voyager plusieurs générations de lecteurs, a défini les Aventures de Tintin comme « un regard amusé et sceptique sur le monde et les événements ». Etudiée dans certains cours et objet de nombreux livres, son œuvre est de fait considérée comme un témoignage illustré sur l'histoire du XXème siècle. Car les images de Tintin véhiculent les pensées profondes d'Hergé ; d'après le philosophe français Michel Serres, il « a élevé la bande dessinée à la dignité non seulement d'un art, mais aussi d'une philosophie ».

Au cours de cette année, et même en 2008, les Studios Hergé proposent un riche calendrier de manifestations explorant toutes les facettes de son œuvre. A la grande joie des tintinophiles, des expositions majeures, des spectacles vivants, des actions diverses et une masse de publications (éditions Moulinsart) vont fêter cet anniversaire de par le monde entier : de Paris à Lausanne, de Bruxelles à Stockholm, de Barcelone à Québec.

Pour en savoir plus :
http://www.tintin.com;
www.lesamisdeherge.com/

Journée Sapegno 2007

Franco Cavalet Giorsa

Samedi 12 mai, a eu lieu, dans le salon du Palais régional, l'annuelle «Giornata Sapegno», organisée par La Fondation "Centro di studi storico-letterari Natalino Sapegno".

Le nombreux public a pu assister à la leçon magistrale «La République des Lettres franco-italienne» donnée par Marc Fumaroli, professeur au Collège de France, suivie par les appréciées interventions de deux autres renommés représentants d'importantes universités: Lionello Sozzi (Académie des Lincei) et Carlo Ossola (Académie française), qui ont respectivement traité les thèmes «Le biblioteche dell'identità europea · XVI-XVII secolo» et «De Alfieri à Leopardi: entre France et Italie au tournant des Lumières».

En conclusion de la rencontre, la Fondation a décerné le prestigieux prix annuel d'histoire littéraire au professeur Fumaroli et - pour les thèses de doctorat, dans le domaine de la littérature comparée et dans la spécialisation de la langue, de la littérature et de la culture française et italienne - un prix mineur, ex aequo, à Valentina Ponzetto, Mira Mocan et Emanuela Cavicchi.

En plus, Manuela Lucianaz a reçu une mention spéciale.La réputation des savants qui ont reçu le «Sapegno» a été encore une fois confirmée par la remise de prix à une personnalité de la culture telle que Marc Fumaroli et la reconnaissance de la Fondation envers les jeunes chercheurs a été attestée par la valeur des thèses récompensées.

Les conférences qui ont eu lieu à l'occasion de l'annuelle «Giornata Sapegno» ont été publiées dans la collection «Lezioni Natalino Sapegno». Jusqu'à maintenant, la fondation s'est occupée de la publication des leçons magistrales suivantes: (1993) Jean Starobinski, *Rousseau e Tasso*; (1994) Carlo Dionisotti, *Natalino Sapegno dalla Torino di Gobetti alla cattedra romana; (*1995*)* Edoardo Sanguineti, Jean Burgos, *Per una crìtica dell'avanguardia poetica in Italia e in Francia; (*1996*)* Francesco Orlando, *L'altro che è in noi. Arte e nazionalità; (*1997*)* Dante Isella, *Per due liriche di Finisterre; (*1998*)* Roland Mortier, *Impostori e creduloni nel secolo dei lumi; (*1999*)* Cesare Segre, *Le varianti e la storia. Il Canzoniere di Francesco Petrarca; (*2000*)* Max Milner, *Satana e il romanticismo; (*2001) Maria Corti, Dante Della Terza, Guglielmo Gorni, *Il Dante di Sapegno nella critica del Novecento; (*2002*)* Gianluigi Beccaria, *Elogio della lentezza; (*2004) Jacqueline Risset, Nicholas Mann, Valerio Magrelli *Tra Petrarca e Leopardi. Variazioni inclusive; (*2005*)* Giorgio Melchiori *Joyce e l'eternità: da Dante a Vico.*

Un livre sur le peintre de la grande salle de l'évêché

Joseph Rivolin

La bibliographie valdôtaine s'est récemment enrichie d'un ouvrage consacré à la décoration picturale de la grande salle du palais épiscopal : un monument peu connu, dont l'étude ouvre des perspectives intéressantes sur l'histoire artistique de notre région. Edité par le Diocèse d'Aoste avec la contribution de la Fondation C. R. T. et présenté le 13 avril dernier par Mgr Giuseppe Anfossi , qui l'a préfacé, le volume d'Arabella Cifani et Franco Monetti *Il salone del palazzo vescovile di Aosta* s'inscrit dans le sillon des publications qui, depuis ces dernières années, ont remarquablement enrichi nos connaissances sur les artistes qui ont travaillé en Vallée d'Aoste. Les deux auteurs conduisent depuis plus d'un quart de siècle des recherches dans le domaine de l'histoire de l'art et se sont occupés en particulier de l'histoire du collectionnisme et de la peinture flamande et française des XVIIème et XVIIIème siècles, tout en écrivant des monographies concernant les œuvres de peintres célèbres, tels que Nicolas Poussin, Anton Van Dyck, Guarino Guarini, Guido Reni, Carle Van Loo, Alvise Vivarini et bien d'autres. La première partie du livre relate la biographie du peintre Carlo Francesco Cogrossi, né à Treviglio (Bergame) en 1749 et mort à Aoste en 1789, pendant qu'il réalisait la décoration qui forme l'objet de l'étude. « Pittore abilissimo nel chiaroscuro, écrivent Cifani et Monetti, meticoloso nelle rifiniture », Cogrossi « è artista soprattutto partecipe delle sue opere elaborate con raffinatezza sorprendente ». Ses œuvres, influencées par la peinture lombardo-vénitienne issue des Cignaroli, Tiepolo, Ricci, sont conservées dans sa ville natale, en la basilique Notre-Dame et Saint-Martin ; dans l'église Saint-Grat de Cossila (près de Bielle) ; dans la cathédrale et le palais épiscopal d'Ivrée ; dans l'église paroissiale et la chapelle Saint-Quirice et Sainte-Judith de Quincinetto ; en la cathédrale de Bielle et au château de Strambino. La seconde partie est entièrement dédiée aux peintures de la grande salle du palais épiscopal d'Aoste, commencées par Cogrossi en 1788 et achevées l'année suivante par Antonio Luigi Piantini, après la mort du peintre de Treviglio. Au pinceau de Cogrossi, lié aux modes artistiques en vogue à la cour turinoise de l'époque, on peut attribuer la conception et l'exécution de la décoration en style Louis XVI, les deux grandes figures allégoriques figurant l'une la Foi, l'autre l'Espérance et la Charité, ainsi que les panneaux qui reproduisent la carte géographique du diocèse d'Aoste. La galerie des portraits des évêques fut commencée par Cogrossi, mais complétée par Piantini, auquel on doit aussi les portraits des princes de la Maison de Savoie. Une appendice de documents et la reproduction des portraits des évêques complètent l'ouvrage de Cifani et Moretti, qui se recommande aussi par la qualité des illustrations.

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Approbation à l'unanimité du projet de loi n°148

Réglementations de l'Institut Valdôtain d'Artisanat de Tradition

Le projet de loi n°148 *« Nouvelles réglementations de l'Institut Valdôtain d'Artisanat de Tradition (IVAT) »* a été approuvé à l'unanimité des voix au cours de la séance du Conseil régional du mercredi 16 mai 2007.
C'est le Conseiller Renato Praduroux, Président de la IV[ème] Commission permanente *Essor économique,* qui a présenté le projet de loi à l'Assemblée :

L'artisanat de tradition fait partie de l'histoire de la Vallée d'Aoste. C'est donc un pilier important de notre culture qui contribue depuis toujours à caractériser notre communauté alpine. C'est une composante qui témoigne de la particularité d'une civilisation de montagne et d'une culture qui est étroitement liée au territoire valdôtain.
L'artisanat de tradition est donc un patrimoine précieux de notre réalité et a la capacité d'être un instrument de transmission d'antiques savoirs et de modes de vie. Pour mieux comprendre sa fonction de « pont » entre passé, présent et futur, il suffit de penser au succès des foires et événements liés à l'exposition de produits d'artisanat et à l'intérêt que les touristes et les passionnés démontrent envers tout ce qui est authentique.
Les produits de l'artisanat de tradition, outre à être un témoignage concret pour le grand public, sont aussi un instrument efficace de promotion pour la Vallée d'Aoste. On crée ainsi un rapport direct avec d'autres composantes de l'offre valdôtaine avec une valeur touristique de l'artisanat de tradition qui contribue à augmenter les actions de soutien à l'économie valdôtaine.
Un autre aspect qu'il faut souligner est la présence d'un mouvement important de personnes composé d'artisans professionnels et amateurs qui consacrent leur temps et passion à la réalisation de produits d'artisanat, fruits de recherches et de travail.
Cela aussi est un atout qui peut être utilisé pour valoriser l'authenticité et l'originalité des produits de la tradition valdôtaine, surtout dans un contexte de marché dans lequel l'offre tend toujours plus à s'appuyer sur la concurrence et la mondialisation des modèles.
L'artisanat valdôtain est un véritable « monde » qui n'est pas rester inerte mais qui a su prendre en considération l'évolution de nombreux facteurs. Une progression favorisée tant par les artisans que par les moyens et les modalités d'intervention et de développement.
Parmi les secteurs stratégiques dans lesquels l'IVAT est appelé à travailler, il faut souligner la protection et la valorisation à travers des actions de recherches historiques mais aussi de formation en mettant à disposition les études et la documentation relatives et aux caractéristiques des productions et aux techniques à utiliser.
La restauration du patrimoine historique, la formation et la diffusion à travers la gestion des sièges de musées et d'expositions sont d'autres aspects importants pour permettre de transmettre le « travail d'hier » à ceux qui, aujourd'hui, s'approchent de l'artisanat.
Un autre aspect important pour l'activité future de l'IVAT est la promotion de l'artisanat typique et des produits réalisés par les artisans valdôtains. Il s'agit d'un soutien de la totalité de l'artisanat typique qui intervient comme élément déterminant pour soutenir à un niveau général l'entière Vallée d'Aoste.
L'intégration entre actions de promotion pour l'entier milieu touristique valdôtain s'appuyent précisément sur les productions spécifiques dont l'artisanat de tradition est l'une des plus significatives. C'est un secteur qui a en effet une grande visibilité, un fort intérêt populaire mais aussi des références historiques et culturelles de grande importance.
Une visibilité qui doit pouvoir compter sur un label qui doit être dans le même temps un élément de soutien pour la promotion des produits de l'artisanat valdôtain et aussi une garantie de qualité et de provenance.
Cette nouvelle réglementation permettra de soutenir, grâce à un label spécial, les produits d'artisanat non traditionnel qui sont aussi une expression de la vitalité du secteur de l'artisanat valdôtain.
La diffusion du label permettra de consolider l'image de l'artisanat de tradition au-delà des frontières de notre Vallée, tant dans le domaine des événements promotionnels, des foires et des événements de secteur pour garantir une visibilité auprès d'un public toujours plus vaste et d'acheteurs potentiels, outre à donner de la transparence aux processus productifs typiques parce que certifiés comme authentiquement valdôtains.

Assemblée parlementaire de la Francophonie

Accès à l'information parlementaire

Les Conseillers régionaux Marco Fey et Dario Comé se sont rendus à Sofia, en Bulgarie, du 21 au 23 mai 2007, pour participer aux travaux de la Commission *Affaires parlementaires* de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (Apf).
Les deux parlementaires de la section valdôtaine ont présenté à la commission une contribution portant sur « *L'accès à l'information parlementaire par tous les citoyens* ».
Parmi les thèmes à l'ordre du jour, l'examen des projets de rapport sur l'accès à l'information parlementaire par tous les citoyens, le recueil des procédures et des pratiques parlementaires dans l'espace francophone et la protection internationale des réfugiés. Parmi les autres points examinés par l'Assemblée, l'analyse des programmes de coopération parlementaire : le projet Noria qui veut répondre aux besoins en renforcement des capacités en matière de production, de gestion et de diffusion de l'information législative interne de certains parlements francophones du Sud, les missions d'observation des élections, les séminaires parlementaires et les stages de formation des fonctionnaires ainsi que le parlement francophone des jeunes et les parlements nationaux jeunesse.

L'activité des Commissions

Lundi 28 mai 2007 – II[ème] Commission permanente *Affaires générales*

projet de loi n°169 *« Approbation du compte rendu général de la Région pour l'exercice financier 2006 »*. Rapporteur : le Conseiller Renato Praduroux ;
projet de loi n°170 *« Mise en état du bilan de prévision pour l'année financière 2007, modifications de dispositions législatives, variation du bilan de prévision pour l'année financière 2007 »*. Rapporteur : le Conseiller Renato Praduroux ;
audition de l'Assesseur au Bilan, aux Finances, à la Programmation et aux Participations régionales, Aurelio Marguerettaz concernant les publications de la filiale d'Aoste de la Banque d'Italie *« Notes sur la tendance de l'économie de la Vallée d'Aoste en 2005 »* et *« Notes sur la conjoncture de la Vallée d'Aoste »*.

Mercredi 23 mai 2007 – IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

projet de loi n°131 *« Interventions régionales en faveur des entreprises en difficulté ».* Rapporteur : le Conseiller Claudio Lavoyer.

Lundi 22 mai 2007 – I[ère] Commission permanente *Institutions et Autonomie*

avis sur le **projet de décret législatif** *« Dispositions d'exécution du Statut spécial de la Région autonome Vallée d'Aoste/Valle d'Aosta en matière de motorisation civile et de taxes automobiles »* ;
avis sur le **projet de décret législatif** *« Dispositions d'exécution du Statut spécial de la Région autonome Vallée d'Aoste en matière d'exercice du droit de vote pour les élections du Conseil régional »* ;
examen du **projet de loi n°163** *« Institution du Conseil des élues de la Vallée d'Aoste »*. Rapporteur : le Conseiller Guido Cesal ;
examen de la **proposition de loi n°127** *« Modifications de la loi régionale n°7 du 27 février 1998 (Répartition et distribution des contingents de carburants et de lubrifiants en exemption fiscale) »*. Rapporteur : le Conseiller Giovanni Sandri.

Vendredi 18 mai 2007 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire* et V[ème] Commission permanente *Services sociaux*

audition de Giuseppe Isabellon, Assesseur à l'Agriculture et aux Ressources naturelles et de Stefano Bertello, fonctionnaire du même Assessorat concernant la **proposition de loi n°151** *« Dispositions pour la promotion des produits biologiques, typiques et traditionnels dans les réfectoires collectifs régionaux et pour des initiatives d'éducation alimentaire »* ;
examen de la **proposition de loi n°151** *« Dispositions pour la promotion des produits biologiques, typiques et traditionnels dans les réfectoires collectifs régionaux et pour des initiatives d'éducation alimentaire »*. Rapporteurs : les Conseillers Dina Squarzino et Ugo Venturella.

La III[ème] Commission poursuivra seule ses travaux :

nomination du rapporteur quant à la **proposition de loi d'état n°5** *« Allégements économiques en faveur des Parcs. Modifications de la loi n°394 du 6 décembre 1991 et du décret législatif n°504 du 30 décembre 1992 »*.

La V[ème] Commission poursuivra seule ses travaux :

nomination du rapporteur pour le **règlement régional n°9** *« Définition des qualités d'hygiène et sanitaires requises pour l'exercice des activités de distribution des aliments et des boissons au sens de l'article 20, alinéa 5, de la loi régionale n°1 du 3 janvier 2006 »* ;
avis consultatif pour l'**acte administratif** *« Approbation, au sens de l'article 2, alinéa 2, lettre a), de la loi régionale n°11 du 19 mai 2006, du Plan d'action annuel pour l'année 2007 pour la promotion et le soutien du système des services pour la première enfance. Engagement de dépense »* ;
avis consultatif quant à l'**acte administratif** *« Directives pour l'application de l'article 2, alinéa 2, lettres b), c), d), e), f), g), h), i), de la loi régionale n°11 du 19 mai 2006 « Réglementation du système régional des services socio-éducatif pour la première enfance. Abrogation des lois régionales n°77 du 15 décembre 1994 et n°4 du 27 janvier 1999 » »*.

Commission «Politique de la Montagne»

Vers un accord pour le développement des espaces montagneux

Le territoire de montagne doit être respecté et valorisé. Un concept important, surtout pour les administrateurs de notre Région, qui a été exprimé avec fermeté par le président de la Région Luciano Caveri lors de la réunion de la Commission « Politique de la Montagne » de la Conférence des Régions et des provinces. La rencontre, qui s'est déroulée, à Rome, le 8 mai dernier, a vu aussi la participation du sous-secrétaire au développement économique Filippo Bubbico. « *Ce rendez-vous* – a commenté Caveri – *représente l'acte final d'un parcours qui a commencé, il y a une année et qui nous conduira à la signature d'un accord stratégique entre le Gouvernement, les Régions et l'UNCEM (Unione Nazionale Comuni Comunità Enti Montani) pour le développement des espaces montagneux.*

Le sous-secrétaire Bubbico est un interlocuteur fiable qui, en adéquation avec les contenus de l'accord-cadre, a confirmé la nécessité d'un partage des stratégies pour relancer les politiques de montagne en ayant soin de garantir un système d'opportunités pour ces types de territoire ». L'accord sera signé dans les prochaines semaines au Palais Chigi. « *Il s'agit* – a continué le président Caveri – *d'un document important, d'un programme élaboré selon une logique d'interventions qui n'a jamais été développée jusqu'à présent. Un document de large ouverture, une entente totale qui considère le territoire de montagne comme un patrimoine d'importance primaire à travers lequel expérimenter les formes de développement durable mais aussi dans lequel renforcer les services d'intérêt général, tels que l'énergie, la sauvegarde*

de l'environnement, l'innovation technologique, l'école et la santé ». « *Nous espérons* - a conclu Caveri - *d'arriver à nous mettre d'accord sur les financements nécessaires pour développer encore plus les territoires de montagne* ».
Un accord qui durera pendant la période de la programmation des «Fonds Structurels 2007-2013» afin de coordonner les buts de l'entente avec ceux du cadre stratégique national.

Le dimanche 27 mai

Manifestation «Caves Ouvertes»

La manifestation «Caves Ouvertes» consacrée aux vins se déroulera aussi cette année, le dimanche 27 mai prochain, dans toute l'Italie. Les entreprises vitivinicoles valdôtaines qui de 10h à 18h proposeront leurs vins sont une vingtaine au total, et offriront presque gratuitement leurs produits (le seul coût est celui de l'achat du verre pour la dégustation).
Parmi les vins les plus connus et appréciés, notons le « Blanc de Morgex et de La Salle » qui provient des sommets les plus hauts d'Europe, les vins de paille, etc. Les entreprises qui adhèrent à l'initiative «Caves Ouvertes 2007» sont : Caves coopératives de Donnas, Cave du vin blanc de Morgex et La Salle, Cave coopérative de l'Enfer d'Arvier, La Crotta di Vegneron de Chambave, Institut Agricole Régional d'Aoste, Entreprise Marziano Vevey de Morgex, entreprise Feudo de Saint Maurice de Sarre, entreprise Dino Bonin de Arnad, entreprise, entreprise Albert Vevey de Morgex, entreprise Podium de Saint-Pierre, Coopérative Cave des onze communes d'Aymavilles, entreprise Lo Clocher de Jovençan, Coopérative la Kiuva d'Arnad, Lo Triolet d'Introd, entreprise « D&D » d'Aoste, entreprise Di Barrò et entreprise Château Feuillet de Saint-Pierre, La Vrille de Verrayes et entreprise Franco Noussan de Saint-Christophe. Les vins seront accompagnés des spécialités valdôtaines comme le jambon de Bosses, le lard d'Arnad, la Fontine, la Tome de Gressoney, qui seront également proposées pour une dégustation.

Réforme du Corps forestier valdôtain

Mercredi 16 mai dernier le Conseil régional de la Vallée d'Aoste a réformé le Corps forestier valdôtain pour que son efficacité soit meilleure sur le territoire. Le Corps est constitué d'un Département régional et de seize stations intercommunales composées par 21 maréchaux, 28 brigadiers et 88 gardes forestiers.
La révision de la loi prévoit l'institution d'une nouvelle figure, celle du Commandant, auquel on confie la tâche de guider et de diriger les activités et le personnel. A été aussi introduite la figure du commandant adjoint et l'attribution explicite d'un pouvoir d'orientation des activités du Corps forestier au président de la Région de concert avec l'assesseur régional de l'Agriculture et des Ressources naturelles. Le conseiller Marco Fey, rapporteur de la loi, a précisé que « *le but de cette réforme est d'orienter, par rapport aux priorités et aux exigences à satisfaire, l'exercice des tâches attribuées au Corps forestier et d'en assurer le rôle d'organisme professionnel, qui préside et sauvegarde l'environnement naturel valdôtain sous toutes ses facettes* ».
Le conseiller unioniste a en outre souligné que « *les nouvelles orientations ne dérivent pas d'une volonté de se mettre en avant de la part du président de la Région, mais plutôt du fait que le Corps forestier œuvre dans des secteurs différents de l'Administration, en partant du secteur agricole à la gestion des forêts, ainsi que dans le domaine de la protection civile, de la police administrative, de la santé, de la médicine vétérinaire, de l'environnement, de la sécurité et de la gestion du territoire* ».
La révision de la loi permettra aussi de se pencher à nouveau sur le règlement, actuellement bloqué, et qui devra être approuvé dans un an, permettant au nouveau Commandant et commandant adjoint de tester les problèmes et les difficultés du Corps forestier ».

Agriculture

La Vallée d'Aoste poursuit le projet pour améliorer sa viande bovine

L'amélioration de la qualité de la viande des bovins de race valdôtaine reste au premier plan des politiques agricoles de la Vallée d'Aoste.
A cet effet, le Gouvernement vient de débloquer une enveloppe de 77 mille 812 euros pour le programme d'activité, de recherche et d'expérimentation 2007, présenté par l'Association régionale des éleveurs valdôtains (AREV). L'association, à laquelle avait été confié le projet, mène depuis 2005 une campagne de promotion de la viande bovine de race valdôtaine.
Aujourd'hui, le label « Carne bovina valdostana » est présent à travers onze points de vente sur le territoire et compte une dizaine de producteurs spécialisés. De sa part la Région, par le biais de la loi régionale 21 de 2001, encourage le maintien et le développement de l'agriculture en montagne compte tenu des aspects économiques, sociaux, environnementaux et écologiques liés à cette activité.
De plus, elle favorise aussi l'élevage de toute espèce animale compatible avec l'environnement et la sauvegarde de la biodiversité, en vue notamment de la production d'aliments ou d'autres produits; la publicité, la promotion directe et indirecte et le contrôle de la qualité des produits de l'élevage, conformément aux dispositions communautaires en la matière qui sont en vigueur.

SUITE DE LA PAGE 1

Se pencher sur les problèmes de notre communauté

peuvent nuire fortement à l'organisme auquel elles sont adressées (l'UV). C'est aux unionistes de juger si aussi mon article était «violent » ; ce qui est sûr c'est qu'on ne peut pas toujours tendre l'autre joue quand on reçoit des claques.
Je voudrais maintenant tourner la page et parler d'autres arguments plus utiles à notre cause, en souhaitant que cette discussion ne se traîne pas ultérieurement et que nous tous nous agissions avec un esprit d'équipe, une équipe qui dans les mois prochains doit dérouler un parcours et un travail qui sont fondamentaux pour le futur de l'UV. A ce propos, après que la discussion sur les lois électorales ait un peu monopolisé notre discussion interne, je pense que le Mouvement devrait commencer à se pencher sur une série d'autres questions qui intéressent la société valdôtaine, afin de fournir des thèmes et des idées à soumettre au débat, à l'intérieur comme à l'extérieur du Mouvement. Il faut le faire tout de suite, sans attendre que se soient nos adversaires qui prennent l'initiative en nous obligeant, comme souvent cela s'est passé, à les poursuivre. A titre d'exemple, je rappelle le thème des coûts de la politique, la réforme du Statut (propositions, réaffirmation et modernisation de la « spécialité » valdôtaine, etc.), les perspectives du Casino, etc.
De manière plus générale, il serait bien d'avoir le cadre et d'ouvrir un débat sur l'évolution des différents secteurs de l'économie et des dynamiques sociales conséquentes, à partir de celles qui demandent plus rapidement des réponses (crise industrielle, précarité de l'emploi, immigration, etc.).
J'estime qu'il est important de se pencher sur ces thèmes pour mieux les connaître, pour commencer à tracer le bilan de ces cinq années et donc pour vérifier si le programme électoral présenté en 2003 a été respecté, mais aussi pour avoir une vision de perspective afin de définir avec cohérence le programme électoral pour la période 2008-2013.
Tout cela il faut le faire en étroite collaboration avec nos élus et nos sections et cela demande un effort de la part de tous les unionistes, une plus forte capacité d'analyse des problèmes, d'écoute de notre communauté valdôtaine, de saisir ses nouvelles exigences et de les transformer en propositions et programmes.
C'est l'unique façon d'éviter que d'autres forces politiques le fassent avant et mieux que nous, c'est une façon de porter la discussion interne du Mouvement sur les problèmes et non pas sur les personnes, sur les besoins de notre société et non pas sur les ambitions d'une minorité; c'est une méthode de faire de la politique en visant au dialogue et à l'unité d'ententes que nous devons poursuivre, afin que les prochaines élections régionales ne se transforment pas, pour l'Union et les valdôtains, en un référendum pour ou contre l'un ou l'autre personnage. Cela serait fatal. Le Congrès annuel du Mouvement, qu'il faudrait organiser avant de la fin de l'année, pourrait être un moment important et utile pour faire ressortir les idées et les propositions, pour tracer les lignes du programme et la vision du futur de l'UV et de notre pays d'Aoste.

Claudio Brédy

Conférence: bilan de 5 années d'activité

« L'offre touristique et le facteur humain »

« L'offre touristique et le facteur humain : les connaissances et les compétences ». Voici-ci le titre de la rencontre organisée par l'Assessorat du Tourisme qui s'est déroulée, le 10 mai dernier, dans le Grand Hôtel Billia, à Saint-Vincent, et qui était centrée sur les connaissances et les compétences nécessaires pour améliorer l'offre touristique, le service clientèle, la gestion de l'entreprise, le travail d'équipe, les figures et les compétences des opérateurs agissant dans ce domaine et leur préparation. Un colloque qui a vu la participation de l'assesseur au Tourisme Ennio Pastoret, de Giancarlo Dall'Ara, professeur de Marketing dans le Tourisme à l'Université de Perugia, de Federico Visconti et Carmine Tripodi, respectivement président et chercheur à la Faculté des Sciences de l'Economie et de la Gestion de l'entreprise de l'Université de la Vallée d'Aoste, de l'entrepreneur et opérateur touristique Paolo Jaccod, de Franco G. Ferrero, expert de tourisme de montagne et enfin de Marco Ruffino, professeur de Sociologie et des Sciences cognitives à l'Université de Bologne et à la Sapienza de Rome.

A cette occasion, l'assesseur Pastoret a voulu faire le point sur la réalité valdôtaine, en rappelant entre autres que «*à partir du mois de juin 2006, l'Assessorat s'est doté d'un service de marketing, qui n'existait pas dans notre organisation et qui, au cours de ces 10 derniers mois, a élaboré des analyses et formulé des stratégies* », pour ensuite se concentrer sur les thèmes liés au secteur touristique et sur sa réforme, sur les transports, les interventions structurales, la communication et la formation.

Le secteur touristique

« *Aujourd'hui le secteur touristique est un secteur important* - a souligné Pastoret – *et qui doit se mouvoir dans 4 directions fondamentales:*

- *la création du produit*
- *l'analyse de la demande*
- *la promotion et la communication pour positionner le produit sur le marché*
- *la vente du produit de destination touristique.*

Ces éléments doivent être tous actifs, fonctionnels et être reliés entre eux, pour que le système soit efficace et capable de produire des résultats. Il s'agit d'indications que nous avons suivies pour orienter notre travail (durant les deux dernières années de mon mandat) et qui permettent de donner aux touristes un produit de qualité ».

Les transports (avion - chemin de fer - route)

« Il est important que la Vallée d'Aoste – a expliqué Pastoret - *soit reliée au reste du monde. Pour cette raison, nous sommes en train de travailler pour l'agrandissement de l'aéroport afin qu'il puisse devenir une escale capable d'accueillir les avions qui transportent les passagers ayant des destinations touristiques. Ce ne sera pas un aéroport capable de recevoir le trafic des grandes lignes, mais la possibilité d'être reliée de façon rapide à l'Europe, nous fournissant une clientèle étrangère importante, est nécessaire et sera fondamentale. En outre, la Vallée d'Aoste doit être reliée de façon efficace au réseau italien et pour cela il est indispensable d'avoir une structure ferroviaire à la hauteur des besoins des usagers, capable de nous fournir des perspectives à moyen et à long terme, avec la liaison sur les grandes lignes internationales du transport ferroviaire. Enfin, en ce qui concerne le plan local, nous pouvons compter sur un bon réseau de transport sur route (transports privés ou publics) efficace et de valeur (routes régionales et autoroutes). Mais, au-delà de cette considération, notre nécessité est de faire en sorte que le réseau interne soit, toujours plus, capable de déterminer un niveau de satisfaction qui tienne compte aussi des exigences des touristes. Cela à travers une réorganisation de certaines zones critiques qui arrivera avec la définition du nouveau bassin routier».*

La réforme du système touristique valdôtain

« Dans notre programme de législature – a souligné Pastoret – *nous avions annoncé cette réforme. La Vallée d'Aoste avait déjà pourvu à cela, avec la loi 6 de 2001, qui avait établi des compétences spécifiques pour chaque sujet touristique. Dans ce cadre, la Région devait s'occuper de la promotion, l'AIAT de l'information et de l'accueil, les Consortiums de la commercialisation à travers la création de séjours et enfin les Pro loco de la valorisation du territoire. Hors, quel que soit le travail que nous ferons à l'avenir, il est important de définir si les sujets qui doivent exercer les compétences fixées par la loi 6/2001 doivent rester tels qu'ils sont, ou si par contre, d'autres interprètes doivent être identifiés et de quelle façon cela pourra être organisé. Il est fondamental qu'un sujet ou plusieurs se charge des compétences pour s'acquitter des données et des fonctions prévues.*

Interventions structurales

« Nous vivons une période à travers laquelle l'envie d'investir dans des structures d'accueil est en train de donner des signes significatifs et pour cette raison nous devons œuvrer pour donner aux sujets intéressés des réponses rapides afin de ne pas les déprimer » a commenté, à cet égard, Pastoret. *« Les investisseurs ne veulent pas réaliser de nouvelles structures si les certitudes manquent. Nous avons, pour cette raison, récemment formalisé la création d'un groupe de travail qui s'occupera de l'élaboration d'un décret de loi en matière de simplification des procédures administratives concernant la réalisation des structures hôtelières particulièrement importantes pour le développement de l'offre touristique de l'accueil au niveau régional.*

Communication et information

« Il s'agit d'un thème particulièrement important par rapport auquel il est nécessaire d'avoir le sens de la portée du phénomène lié à internet et au web. Récemment, nous avons commencé à utiliser un nouveau mode de réservation on line avec l'ADAVA VDA Pass. Une journée intense qui s'est poursuivie durant l'après-midi avec une table ronde à laquelle étaient présents : Roberto Rota, président du « Consortium des opérateurs touristiques de la Vallée du Mont Blanc», Piero Roullet en représentation de la « Chambre Valdôtaine des Entreprises et des Activités libérales » et Emilio Conte directeur de l'Association des Hôteliers de la Vallée d'Aoste ».

Service sur appel « Allô Bus »

Depuis le lundi 14 mai dernier l'Assessorat du Tourisme, Sports, Commerce et Transports expérimente le service sur appel dans la zone géographique concernée par les services de transport public exercés par la société SVAP Société Coopérative, sur les lignes suivantes qui ont un horaire fixe: Ligne 6 – Aoste/Roisan; Ligne 7 – Aoste/Sarre/Oveillan/Aoste.Les courses effectuées de 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 20h00 seront substituées par un service continu expérimental sur appel, jours de fête exclus ; toutefois, les courses suivantes, dont l'horaire est fixe, seront maintenues: Ligne 6 : Aoste (Gare)/Roisan – à 6h30- à 7h35- à 13h35 ; pour les élèves, s'il y a cours, les samedis à 11h10 et les mardis à 16h00. Roisan/Aoste : à 7h05- à 8h15- à 14h25 ; pour les élèves, s'il y a cours, les samedis à 11h55 et les mardis à 16h40. Ligne 7 : Aoste (Gare)/Sarre/Oveillan/Aoste : à 6h50- à 7h45- à 13h35.Deux courses « Allô Bus » sont programmées pour les deux lignes, tous les jours, départ de la Gare à 11h30 et à 17h30. Pour les réservations appeler les numéros gratuits 800 916 41 ou bien 800 256 552, de 9h à 12h et de 15h à 18h, du lundi au samedi.

Chronique d'une campagne électorale sous un chaud soleil de mai

A propos des élections municipales de la commune d'Arnad

Tiziana Balma

Rien de nouveau sous le soleil. Une autre campagne vient de s'achever. Malgré les bonnes intentions du début les tons se sont parfois un peu élevés (j'avoue là une partie de responsabilité mais toujours en répliquant aux attaques jamais en commençant, je vous le jure…). Les interventions officielles des candidats des deux listes ont été suffisamment « *politically correct* » en se penchant davantage sur les points du programme (très similaires des deux cotés, comme toujours pour les municipales). Mais les discussions se sont poursuivies – et pas tellement correctes – dans les magasins, dans les rues, dans les bars. Des familles entières se sont déchirées, des amitiés de longue date se sont un peu refroidies, des larmes ont été versées, les gros mots et les railleries n'ont pas été épargnés des deux côtés, quelqu'un -*come da copione* - a dessiné des cornes sur la photo des affiches de quelques candidats… en résumant une tranquille et ordinaire campagne de village pour l'élection du nouveau Conseil communal. D'ici peu de temps, je suis sûre, les familles se réuniront, les amis se retrouveront, les rigolades prendront la place des tensions et la vie redémarrera normalement. Quelle merveille!! Comme ce fut déjà le cas autrefois dans notre Région la bataille était: l'UV contre tous! … ou j'aurais mieux fait de dire contre le VIDE. Par « Vide » je ne veux pas dire la valeur personnelle des candidats de l'autre liste qui, au contraire, j'en suis sûre, sont tous valables et animés de bonne volonté, mais je veux indiquer par là le manque total d'identification dans des idéaux profonds, copartagés et totalisants de la liste opposante qui avait comme unique élément de ralliement la générique et, pour moi, insuffisante motivation de « travailler pour le bien du pays » (… comme s'il y avait quelqu'un qui pouvait consciemment vouloir le contraire…). Quelque chose de nouveau sous le soleil. Avec une affluence aux urnes qui a effleuré les 81% et un dépouillement à causer la tachycardie pendant lequel l'avantage était parfois seulement d'une vingtaine de voix, l'UV a enfin remporté la victoire sur le Vide mais avec seulement 77 voix en plus. Ce qui est loin des résultats historiques de cette Commune mais qui doit néanmoins nous réconforter. En effet, si l'on compare les résultats des dernières Municipales d'Arnad, nous voyons que les voix UV de l'époque étaient au total 535, tandis que maintenant elles sont 462, ce qui est préoccupant mais pas catastrophique, surtout si l'on tient compte de tout ce qui s'est passé à l'intérieur de notre Mouvement durant ces dernières années. Moi, je m'étais dès le début penchée sur ces élections avec attention et souci car je ne pouvais pas m'empêcher de les considérer, en plus petit, comme une anticipation des élections régionales de 2008. La naissance de la liste n°2 m'a confirmé cette opinion: elle m'a semblé principalement une liste CONTRE l'UV, tout court. Et cela dans un village comme Arnad qui a toujours représenté une forteresse de notre parti n'était pas, d'un point de vue réaliste, un beau signe. Les brises de « criminalisation » des Unionistes, tellement à la mode depuis quelque temps, avaient ravagé en long et en large. De plus, en regardant la liste des votants, j'avais été frappé par l'énormité de nouveaux résidents, principalement des gens qui se sont transférés des villages plus grands des alentours, ou d'autres régions, à la recherche de tranquillité ou de loyers plus accessibles et quelqu'un provenant de Pays hors de la Communauté Européenne aussi. Nous le savons, nous vivons dans une société en rapide transformation et les coins les plus reculés qui ne sont pas touchés par ces changements n'existent plus. Que trouverons-nous sous le soleil de demain? On ne peut plus perdre de temps. D'une part, l'UV doit travailler encore pour regagner la confiance des gens et ses élus en particulier doivent agir de façon impeccable et irrépréhensible. D'autre part, il est indispensable que le Peuple Valdôtain tout entier serre les rangs -et les Unionistes là peuvent jouer un rôle de moteur- en accueillant dans la meilleure des façons les nouveaux venus (..avons-nous d'autres choix ?..) et en transformant toutes ses diversités en richesses, mais en proclamant en même temps haut et fort le droit de continuer à exister lui aussi. La survie de la particularité valdôtaine peut s'accomplir seulement en investissant sur la diffusion de notre culture, de notre tradition, de nos langues, en soudant nos liens avec notre territoire, en effectuant des choix politiques et sociaux attentifs et de large envergure. Pour faire cela il faut avoir un parti grand, fort et uni. Seule l'Union Valdôtaine pour moi peut et doit s'assumer cette responsabilité. Mais surtout, nous devons tous nous rappeler que le principal ennemi à combattre au quotidien c'est notre propre ignorance sur notre véritable identité, sur nos droits et sur les risques qui nous menacent. Engageons-nous, prenons conscience, informons-nous, lisons quelle a été notre histoire, diffusons le mot, instillons ces idéaux à nos jeunes, à nos enfants! C'est l'unique moyen que nous avons de rester MAÎTRES CHEZ NOUS!

19 et 20 mai dernier à Saint-Vincent

2ème Trophée International de bridge du 3ème millénaire

Antonio Vizzi

Le 2ème Trophée International de Bridge du 3ème millénaire, organisé par le Club de Bridge CRAL-Cogne d'Aoste, s'est achevé. Cette manifestation sportive, très attendue, s'est déroulée les 19 et 20 mai derniers dans les salles du Centre des Congrès du Grand Hôtel Billia de Saint-Vincent et a vu la participation de 160 passionnés, dont 8 provenant de Yssingeaux (Haute-Loire), club jumelé depuis 5 années avec celui d'Aoste.

Le président du club, M. Roberto Valcarenghi, a respecté toutes les attentes, en organisant une manifestation très appréciée par tout le monde, grâce au parrainage de la Région autonome de la Vallée d'Aoste et à la collaboration du Casino de la Vallée. La présence à la fois de Massimo Ortensi, qui a dirigé le tournoi avec professionnalité et de Luciano Murari, président du Cral-Cogne, qui s'est occupé des relations publiques, s'est révélée, une fois de plus, très précieuse.

Le but principal, comme l'a bien souligné le président Valcarenghi, a été celui d'assigner une partie des inscriptions en faveur de la Mission Combonienne de Lunzu au Malawi. En effet, 1 800 euros environ seront envoyés au Père Giuseppe Buffoni pour achever la construction du St. Anna's Hotel for Girls, une Ecole Artisanale à Lunzu, qui servira à l'accueil et à la formation de jeunes Africains qui habitent dans ce pays lointain. Ce projet, qui a déjà commencé, prévoit une dépense de 20 000 dollars, montant que le Club de Bridge d'Aoste s'est engagé depuis longtemps à couvrir. A présent, cette initiative spéciale et admirable est presque achevée. En effet, Valcarenghi a rappelé que cette initiative sera achevée avant le printemps 2008 et, en attendant, le Club d'Aoste assurera la totale couverture financière par le biais des recettes des prochains tournois et des souscriptions volontaires.

La manifestation de Saint-Vincent a été aussi l'occasion pour se souvenir de Renzo Campomizzi, ancien vice-président décédé.

Le tournoi a été remporté par les joueurs Antonio Bardin et Franco Garbosi avec 2613,50 points, suivis d'Enza Rossano et Antonio Vivaldi, avec 2479,68 points. Troisième au classement, Livio Rigo et Pier Quadrumolo avec 2269,21 pts. Les premiers joueurs valdôtains, qui se sont classés à la 13ème place du classement avec 2131,20 pts., sont Emanuela Nicola et Roberto Valcarenghi. Le prochain rendez-vous est le 8ème Tournoi de Bridge Cité d'Aoste, qui se déroulera dans les locaux du Cral-Cogne le dimanche 15 juillet 2007. Pour toute information s'adresser à: M. Luciano Murari, 347-3025520; Secrétariat : 0165-262319).

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Bionaz

a le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur
Luigi BARAILLER
âgé de 93 ans

Nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse Isolina Vaudan, à ses enfants Cesare, Franco et Lea, ainsi qu'à tous ses parents.

La section de l'Union Valdôtaine de Saint-Martin-de-Corléans
a le regret d'annoncer le décès soudain de

Madame
Renata LUGON

La communauté unioniste de Saint-Martin-de-Corléans présente ses condoléances émues à son époux Roberto Celi, à ses fils Alessandro et Stefano avec leurs compagnes respectives, à sa sœur Raimonda, membre de notre section, ainsi qu'à tous ses parents.

Anniversaire

† 16.05.1977 * 16.05.2007
Tullio CURIAT

Trente ans se sont écoulés sans qu'un seul jour nous n'ayons pensé à lui et regretté son cœur profondément bon et généreux, son grand amour pour la famille et le pays et son engagement dans la vie. Merci aux amis qui ont soulagé notre immense douleur et qui ont fleuri le tombeau du petit cimetière où il repose, face aux cimes tant aimées, à côté de papa et maman qui l'ont maintenant rejoint.

La famille

La Sainte Messe en sa mémoire sera célébrée samedi 26 mai 2007 à 18h30 à Saint-Nicolas.

La section de l'Union Valdôtaine de Verrayes

a le plaisir de vous inviter à son

Dîner social

SAMEDI 9 JUIN à 20h30
à l'Hôtel Cristina

Le prix du dîner est de 20 euros.

Pour les réservations s'adresser, dernier délai jeudi 7, au Président de la section, M. Elio Fognier, tél.: 330 679550 ou directement à l'Hôtel, tél.: 0166 46184.

La section de l'Union Valdôtaine de Valtournenche

vous invite à son

Dîner social

VENDREDI 8 JUIN à 20h
à l'Hôtel Rascard (hameau Seinglin)

Le prix du dîner est de 25 euros.

Pour les réservations s'adresser, dernier délai lundi 4 juin, au Président de la section, M. Silvano Gorret tél.: 329 0175194, à M. Luciano Botticini tél.: 393 4881583 ou à M. Luca Vallet au bureau de Tabac, tél.: 0166 92026.

Travaux post-inondations

Inauguration d'un nouveau pont à Pollein

Les inondations qui en 2000 ont déferlé sur la Vallée d'Aoste ont laissé de profonds sillages dans le cœur des Valdôtains en plus de la destruction de nombreuses constructions privées et publiques.
Le samedi 12 mai dernier, le Président de la Région Luciano Caveri, l'assesseur aux Ouvrages publiques Albert Cerise et les syndics des communes de Charvensod et de Pollein, à savoir Ennio Subet et Paolo Gippaz, ont inauguré le nouveau pont sur la route régionale n°19, à Pollein et la réorganisation hydraulique et environnementale du torrent Comboé.
« *Les travaux qui viennent d'être inaugurés* - a précisé Cerise - *peuvent être considérés comme des ouvrages symbolisant la reconstruction et la sécurité de notre territoire après les inondations survenues en l'an 2000, car ils ont été projetés*

en temps record, c'est-à-dire, en six mois ».
Les différents travaux, pour des raisons financières et techniques, ont été divisés en trois parties, pour une dépense totale de 10 millions d'euros.
La première partie a permis la réalisation d'un système de brides de filtrage capable de contenir et de contraster de gros volumes de coulées d'éboulis formant des alluvions.
Par contre, la deuxième tranche de travaux a consenti la distribution du débit de l'eau sur la première partie du lit du torrent. Et dernièrement, les travaux concernant la passerelle pour les piétons, le nouveau pont sur la route régionale sans oublier ceux qui s'occupent du rétablissement des espaces agricoles environnants ont été réalisés.
« *Avec cette intervention*- a expliqué Cerise – *nous ajoutons un autre tasseau significatif à la reconstruction post-inondations, en sécurisant ainsi les zones dévastées. Petit à petit, nous allons remettre en ordre notre territoire qui, durant ces jours terribles d'octobre 2000, avait subi de profondes blessures ».*

Projet: «Valle d'Aosta una scuola per l'Etiopia»

Rencontre entre le Président Caveri et l'évêque d'Emdeber

Le Président de la Région Luciano Caveri et le syndic Andrea Rosset, en représentation du Celva (Consortium des collectivités locales de la Vallée d'Aoste), ont rencontré le 18 mai dernier Monseigneur Musie Ghebreghiorghis, mieux connu comme Moïse, évêque d'Emdeber, siège de l'Eglise catholique « suffragante » de l'archidiocèse d'Addis Abeba, en Ethiopie.
Lors de cette visite, qui s'est déroulée au palais régional, Monseigneur Ghebreghiorghis a voulu exprimer sa reconnaissance envers les Valdôtains qui sont en train de soutenir le projet « Valle d'Aosta una scuola per l'Etiopia", en soulignant aussi comme "*j'aimerais nouer un rapport de jumelage avec votre Région, en créant un lien de dialogue et d'amitié* ». Une proposition qui a été bien accueillie par le Président Caveri qui a souligné: "*Je cueille avec plaisir la proposition de l'Evêque d'Emdeber de créer un point de rencontre avec une région en Ethiopie, en considérant aussi le fait qu'en Vallée d'Aoste de nombreuses associations existent qui s'occupent des contacts avec les Pays en voie de développement et qui se concrétisent avec la réalisation de structures, d'écoles et d'hôpitaux ».*

Energie : plan contre le black-out

Dès l'été prochain en Vallée d'Aoste sera également opérationnel le Plan d'Urgence pour la Sécurité du Système Electrique, dénommé Pesse, déjà mis en place au niveau national pour éviter des black-out incontrôlés, causés par une utilisation excessive de l'énergie électrique.
Ce plan a été illustré, vendredi 18 mai dernier, par le président de la Région, Luciano Caveri, par Pier Paolo Pierini, directeur de la Deval, et par le directeur de la Protection civile, Silvano Meroi. M. Pierini a expliqué que *« Tous les usagers valdôtains recevront une lettre dans laquelle les modalités de fonctionnement du Pesse seront illustrées dans le détail ».*
Les usagers ont été répartis par groupe correspondant aux périodes de détachement par rotation de la fourniture d'électricité, qui auront une durée maximale journalière de 1h30. Pendant la saison estivale, les périodes seront programmées de 9h00 à 18h00 tandis que, pendant l'hiver, elles seront effectuées de 7h30 à 16h30.
« La suspension de l'énergie électrique – a assuré M. Pierini – *sera communiquée par les organes d'information, une semaine à l'avance ».*
En effet, depuis quelques années, l'utilisation des installations de climatisation, a augmenté la consommation d'énergie électrique pendant l'été qui est identique à présent à celle de l'hiver.
A ce propos, le président Caveri a précisé *« qu'il s'avère nécessaire d'adopter des initiatives pour l'économie d'énergie, qui concrètement, se traduisent par une utilisation inférieure de l'eau ».*
Toujours à propos de l'eau, M. Meroi a mis en évidence que *« la pénurie des précipitations enregistrée au cours des six derniers mois est de 30 à 40% inférieure par rapport aux moyennes historiques ».*

Site officiel de la Région

« Numeri fuori dal…Comune » : section dédiée aux collectivités locales

Une nouvelle section caractérise le site officiel de la Région (www.regione.vda.it) dédiée aux collectivités locales.
Depuis le 16 mai dernier en « Numeri fuori dal…Comune », toutes les données concernant les élections et les administrateurs communaux sont disponibles de 1946 jusqu'à nos jours.
Ce service, présenté par le Département des collectivités locales, des Services de Préfecture et de la Protection civile, à l'entrée «Elections et Administrateurs - résultats électoraux», propose les données relatives aux électeurs, aux votants, aux pourcentages de participation au vote de chaque commune pour le quinquennat, ainsi que l'état civil des administrateurs communaux, la synthèse de la composition par sexe, par âge, par diplôme et par typologie de charge de tous les administrateurs. Une attention particulière a été réservée aussi à la commune d'Aoste.
Dans la section « il voto a Aosta », les résultats de toutes les listes des candidats présentées durant les soixante années de la République sont synthétisés, avec une page dédiée aux résultats des consultations électorales qui se sont déroulées selon les réglementations prévues par la loi électorale actuelle.
De plus, en sélectionnant la rubrique «fai la tua ricerca», vous trouverez les « risultati elettorali » pour visualiser et acquérir les résultats électoraux de chaque commune et en particulier, la date des élections, le nombre d'électeurs et de votants, celui des fiches blanches et nulles, ainsi que la liste des candidats. Tandis qu'à « amministratori - consiglio eletto », il vous sera possible de visualiser la composition des Conseils communaux au lendemain de la consultation électorale, en plus des sections « storico amministrazione » et « storico amministratore ».
A partir seulement des élections de 1990, sont disponibles pour chaque organisme aussi l'histoire administrative, les variations des compositions administratives (démission, substitution et charges) lors de la législature tout entière.
De plus, il est également possible de connaître pour chaque administrateur son parcours administratif, depuis sa candidature à l'élection, les différentes charges effectuées et enfin les démissions éventuelles.

LE CALEPIN

par Lucien Caveri www.caveri.it

Le silence est chose rare, de plus en plus rare. C'est une sorte de bien de luxe, effet d'un monde de plus en plus bruyant. Le point culminant de cette situation est représenté par les sonneries des portables ou par le petit bruit annonçant l'arrivée d'un sms. Une sorte d'invasion de sauterelles dans la vie quotidienne, qui n'épargne personne : même le curé de l'autel recommande d'éteindre les portables, tout comme au théâtre ou à un concert de musique classique on nous demande de le faire. Etre bruyant veut dire, dans nombre de cas, être impoli. Et le silence est souvent un privilège comme l'oasis dans un désert.
Des chaînes d'hôtel même ont été créées signalant, comme caractéristique de prestige, le silence, s'opposant ainsi à l'agression quotidienne à laquelle nos pauvres oreilles sont soumises. Je crois que nous, en Vallée d'Aoste, nous devrions en profiter. Il s'agit de quelque chose dont nous abondons. Fermez les yeux et songez. Un alpage, un pré, du relax : les sonnailles des vaches paraissent un carillon. Un sommet, un panorama, la paix avec soi-même : la bise est imperceptible comme une note de musique. Un bois, des parfums, un plein d'énergie : le sous-bois croque comme le papier d'un bonbon. La cheminée, le canapé, la chaleur : le bois crépite alors que le feu brûle. Nous devrions confectionner autour de ces thèmes une série de séjours touristiques…
Le silence vaut aussi bien dans les rapports interpersonnels et c'est une façon de communiquer entre les êtres humains. Nous pouvons nous parler avec les yeux, avec une geste de la main, avec la complicité de la proximité. Le silence – pensons au sacrifice d'Emile Chanoux – prend une dimension héroïque. Avec Max-Pol Fouchet : *« Pour que demeure le secret, nous tairons jusqu'au silence ».*
Se taire signifie parfois avoir du respect pour l'autorité, comme aux temps de l'école ; c'est un moment de réflexion, assis sur le banc d'une église ; c'est du respect pour ceux qui nous ont quittés (une minute de silence) ou un dîner à la lueur d'une bougie où ce sont les cœurs qui parlent ; c'est un besoin de se reposer. Il m'arrive, après une journée de rencontres et de réunions, de savourer la dimension privée et personnelle du silence comme occasion pour récupérer mes forces.
Cette duplicité entre le silence de la nature et le silence entre les personnes peut aussi alimenter le long débat entre ceux qui veulent les montagnes avec et ceux qui les veulent sans. Avec ou sans hommes, dans la perception erronée de ceux qui estiment que la Nature – avec un grand N – est une entité séparée de l'être humain et que sa présence dérange les équilibres de la Terre. « Anthropisation » est un mot grossier, utilisé avec un certain dégoût. Une culture qui arrive tout droit de l'extrême droite, aux racines profondes et inquiétantes, qui a parsemé son propre pollen à différentes latitudes politiques et qui joue une charge de cavalerie wagnérienne qui exalte, amplifie, résonne et, enfin, effraie. Parce que le silence, surtout s'il est opposé à certaines violences verbales qui caractérisent les rapports sociaux et politiques, est sûrement muet, mais il est aussi – et il ne s'agit pas d'un paradoxe – un écho courtois de notre façon d'être en harmonie avec ce monde auquel, légitimement, nous appartenons.